



## CANDIDATURE A LA COMMISSION FEDERALE DE REPARTITION DES FONDS DEDIES AUX CLUBS, COMITES DEPARTEMENTAUX ET LIGUES REGIONALES

### ➔ REPRESENTANTS TERRITORIAUX

En marge de l'Assemblée générale électorale du 23 novembre 2024

Candidature à adresser à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales :

- par e-mail à [csoe@ffbs.fr](mailto:csoe@ffbs.fr) au plus tard le 11 septembre 2024 à 23h59,
- ou par courrier recommandé avec accusé de réception (cachet de La Poste daté au plus tard du 11 septembre 2024) au siège de la Fédération, 41 rue de Fécamp, 75012 PARIS.

Je, soussigné :

Prénom\* : Thomas

Nom\* : Massé

Date de naissance\* : 29/11/1982

E-mail\* : thomas.masse@ffbs.fr

N° de licence\* : 76915

**Président de** (nom du club et/ou du comité départemental et/ou de la ligue régionale)\* : Ligue Normandie

Déclare être candidat aux postes de **représentants territoriaux** au sein de la Commission fédérale de répartition des fonds dédiés aux clubs, comités départementaux et ligues régionales, pour la ou les catégories suivantes\* :

Clubs (2 postes)

Comités départementaux (1 poste)

Ligues régionales (1 poste)

Motivation de la candidature : Continuer à accompagner les structures régionales dans leur développement par l'attribution des crédits de l'ANS, en cohérence avec la stratégie de la fédération.

**Toute candidature doit être obligatoirement accompagnée de la copie du procès-verbal de nomination au poste de Président du club, du comité départemental ou de la ligue régionale concernée.**

Le (date de signature)\* : 02/09/2024

Signature\* :

En étant candidat à la Commission fédérale de répartition des fonds dédiés aux clubs, comités départementaux et ligues régionales de la FFBS, j'atteste sur l'honneur respecter les conditions fixées par les statuts et règlements fédéraux.

Les informations recueillies sur ce formulaire le sont par FFBS, association de loi 1901 dont le siège social est situé 41 rue de Fécamp 75012 Paris, France, en sa qualité de responsable de traitement. Elles font l'objet d'un traitement informatique à des fins de gestion :

- de votre candidature au sein de la Commission fédérale de répartition des fonds dédiés aux clubs, comités départementaux et ligues régionales de la FFBS,
- et, en cas d'élection, de votre mandat (déclarations, communications, invitations aux différentes réunions, etc.).

Conformément à la [notice d'information de la FFBS en matière de protection des données à caractère personnel](https://ffbs.fr/rqpd/) (disponible à l'adresse suivante : <https://ffbs.fr/rqpd/>). Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez nous contacter par mail [rqpd@ffbs.fr](mailto:rqpd@ffbs.fr) ou courrier adressé au siège fédéral avec la mention « RGPD ».

\* mentions obligatoires

## Compte rendu du Comité Directeur Le lundi 15 mars 2021 en visio-conférence

La séance commence à 19h59.

L'ensemble des membres du CD sont présents, à l'exception de Jean-Claude Lopez, excusé, qui aura du retard et qui nous rejoint à 21h.

Pour rappel, les membres du CD sont : Frédéric Guern, Julie Fouace, Arnauld Lastel, Jean-Claude Lopez, Thomas Massé, Stevens Moreau, Chantal Moulin, Gérard Moulin, Richard Moulin, Matthieu Noblet, Stéphanie Raulet, Pierre-Yves Rolland, Lucie Piedefer, Mary Vanselow, Franck Wiltos.

### Ordre du jour :

- Election du bureau
- Commissions

### Election du bureau :

- Après un tour de table afin que chacun se présente et expose ses souhaits ou non d'intégrer le bureau, les membres suivants sont élus à l'unanimité :
  - Président : Thomas Massé
  - Vice-Président : Pierre-Yves Rolland
  - Trésorier : Frédéric Guern
  - Trésorier adjoint : Matthieu Noblet
  - Secrétaire : Julie Fouace
  - Secrétaire adjoint : Chantal Moulin

### Commission :

- Les commissions existantes sont :
  - Arbitrage
  - Développement
  - Formation
  - Scorage
  - Sportives (Baseball / Jeunes / Softball)
- Il est proposé par le président et le vice-président que les commissions Sportives / Scorage / Arbitrage fusionnent, afin de créer plus de discussions et d'interactions entre ces commissions.
- Des membres se sont portés volontaires pour intégrer la commission développement et une commission féminine s'il venait à s'en créer une.
- Il est rappelé que nous sommes dans une année transitoire avec nos partenaires et notamment avec la Région puisque c'est une année électorale.
- La situation 2021 est très préoccupante et les clubs souffrent.

- Devant l'urgence de la situation, il est proposé que les commissions actuelles soient suspendues pour 2021 et que cette année soit consacrée à une année de réflexion afin que l'ensemble des membres du CD et l'ensemble des cadres de la Ligue :
  - travaillent sur un plan d'urgence de soutien aux clubs pour 2021
  - définissent le plan de développement 2022-2024
- Cette proposition est acceptée à l'unanimité par le CD

### **Calendrier de travail :**

- 1) Semaine 11 : Mail à tous les clubs normands pour leur demander leurs attentes de la Ligue en cette période troublée, avec retour pour le 05/04/21
- 2) S12-S13 : Brainstorming pour proposer des idées sur le plan d'urgence et le plan de développement
- 3) S14-S15 : Synthèse, définition du plan d'actions en intégrant le retour des clubs et répartition des actions sous forme de séminaire de travail (1/2j le we du 10/11 avril)

### **Remarques**

- Arnauld Lastel, siégeant au CROS, rappelle qu'il faut garder du lien au sein des clubs, et proposer des événements à vocation sociale et citoyenne.
- Arnauld Lastel, rappelle également qu'il y a le label Terre de Jeu 2024 et que même si notre sport n'est pas olympique en 2024, il faut aller au-devant des collectivités car des actions sont mises en place au niveau local (30min de sport par jour / semaine olympique).
- Franck Wiltos annonce que les Salamandres ont signé une convention avec la ville du Havre dans le cadre de la Transat Jacques Vabre et qu'il souhaite que la Ligue s'approprie cet événement afin de faire une grande promotion de notre sport.

La séance est levée à 21h30.

